

0020050U
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET
ROND-POINT JOLIOT CURIE
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323084444

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : INDEMNITES PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GESTION PFT

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 38

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2020

Réuni le : 30/11/2020

Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ADOPTE

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adopte le montant annuel des indemnités versées au personnel de direction et de gestion pour la Plateforme technologique Innovaltech

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

INDEMNITES VERSEES AU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GESTION

LIBELLE INDEMNITE	MONTANT ANNUEL BRUT
CHEF D'ETABLISSEMENT	indemnité "ligne direction administrative et pédagogique - 4ème catégorie d'établissement 3 330,00
DIRECTEUR OPERATIONNEL	indemnité de sujétion spéciale (décret 90.165 du 20 février 1990- arrêté du 20 février 1990) 7 595,04
AGENT COMPTABLE	indemnité "ligne direction administrative et pédagogique - 4ème catégorie d'établissement 3 330,00
GESTIONNAIRE	indemnité "ligne direction administrative uniquement- 4ème catégorie d'établissement" 3 330,00
	indemnité "ligne direction administrative uniquement- 4ème catégorie d'établissement" 1 665,00

MONTANT TOTAL ANNUEL BRUT DES INDEMNITES VERSEES AU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GESTION

19 250,04